

Décision

Générale

colonial

Décision n° 73-700/SG/FP mettant à la disposition du ministre des Travaux publics et du port un assistant technique des Travaux publics de l'Etat.

n° 73-700/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
2 mai 1973

Numéro JO
n° 10 du 25/05/1973

Date du numéro
25 mai 1973

TEXTE INTÉGRAL

M. Michel Marino, assistant technique des Travaux publics de l'Etat, 6e échelon (I.M. 259), est, pour compter du 28 janvier 1973, date de son arrivée dans le Territoire, mis à la disposition du Ministre des Travaux publics et du Port, pour servir à la Direction des Travaux publics (subdivision construction).